
Nachlassverträge Concordats Concordati

No 234 Freitag, 01.12.2006 124. Jahrgang

1. *Débitrice:* **Alain Rochat Sàrl**, Plâtrerie & peinture, En Coulaye 1, **1029 Villars-Ste-Croix**
2. *Durée du sursis concordataire:* 6 mois jusqu'au 07.05.2007
3. *Commissaire:* Pfeiffer Jean-François, agent d'affaires breveté, case postale 7121, 1002 Lausanne
4. *Remarques:* Date de l'octroi du sursis: 07 novembre 2006
Délai pour les productions: 21 décembre 2006, sous peine d'exclusion des délibérations relatives au concordat. Dans ce même délai, les débiteurs du sursitaire et les personnes qui détiennent des biens lui appartenant voudront bien s'annoncer au commissaire.
L'assemblée des créanciers sera fixée ultérieurement.
Le commissaire au sursis ne donne aucune garantie pour le paiement des dettes contractées pendant le sursis concordataire.

J.-F. Pfeiffer, agent d'affaires breveté
1002 Lausanne

(03656562)